

SOUANCÉ-EN-PERCHE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE SOUANCÉ-AU-PERCHE, mairie, 6, place de l'Église, 28400 Souancé-au-Perche.

Responsable du marché : M^{me} Marie-Claude RIGOT, maire.

Objet du marché : réhabilitation d'un ancien commerce en logement social.

Procédure de passation : procédure adaptée.

Lieu d'exécution du marché : 4, rue de Nogent, 28400 Souancé-au-Perche.

Début prévisible des travaux : mars 2022.

Délai d'exécution : huit mois, à dater de la notification, compris mois de préparation.

Décomposition en lots : les travaux sont divisés en neuf lots.

Lot n° 1 : maçonnerie, VRD.
Lot n° 2 : charpente bois, couverture.
Lot n° 3 : étanchéité.
Lot n° 4 : plâtrerie.
Lot n° 5 : menuiseries intérieures.
Lot n° 6 : carrelage, faïence.
Lot n° 7 : peinture, revêtements de sols.
Lot n° 8 : plomberie.
Lot n° 9 : électricité.

Modalité d'obtention du dossier : téléchargement gratuit des dossiers et réponses électroniques sur www.amf28.org

Date et heure limites de remise des candidatures et offres : les offres devront être parvenues sur la plate-forme du site Internet www.amf28.org le vendredi 3 décembre 2021, avant 12 heures, dernier délai de rigueur.

Critères de sélection :
- prix de la prestation, 50 % ;
- qualité technique de la prestation, 50 %.

Renseignements complémentaires : pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront poser leurs questions via la plate-forme.

Date d'envoi à la publication : mardi 19 octobre 2021.

VIE DES SOCIÉTÉS

SCI TOGETHER
SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 15, rue d'Amfreville-Boissy,
28210 Saint-Laurent-la-Gâtine
RCS Chartres 423.410.992

Lors de l'AGE du 31 mai 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 3, boulevard Dubois, 28100 Dreux, à compter du 1^{er} juin 2021 et déjà immatriculé au RCS de Chartres. Mention au RCS de Chartres.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

SARL POUILLARD - AMILLY

CONSULTATION DU PUBLIC

Le préfet d'Eure-et-Loir communique :

Une consultation du public, prescrite par arrêté préfectoral, aura lieu pendant 4 semaines, du lundi 8 novembre, à 9 heures, au lundi 6 décembre 2021, à 18 heures, sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL POUILLARD dont le siège social est situé chemin des Luets à Lèves, concernant une installation de broyage lavage concassage et criblage, située rue du Commandant-Charcot, ZAC des Pôles Ouest, à Amilly. Les communes de Mainvilliers et Lucé sont incluses dans le périmètre d'affichage (1 km).

Un dossier sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation, en mairie d'Amilly (30, rue de la Mairie), dans les conditions suivantes : les lundis, mercredis et vendredis, de 14 heures à 17 h 30 sur rendez-vous ; le premier samedi du mois de 9 heures à 11 h 30 sur rendez-vous. Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, en cette mairie.

Le public pourra également consulter le dossier sur le site internet de la préfecture : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/En-cours> et adresser ses observations à la préfecture d'Eure-et-Loir, direction de la citoyenneté, bureau des procédures environnementales, place de la République, CS 80537, 28019 Chartres Cedex et adresser ses observations par voie électronique à : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr avant la fin du délai de consultation du public.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Stéphane POUILLARD, directeur de la SARL POUILLARD, mail : pouillard@pouillard.fr

Le préfet est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement, par arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou pour prendre une décision de refus.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SARL DU BROSSERON À SAINT-ARNOULT-DES-BOIS

Préfectures de l'Orne et de l'Eure-et-Loir

Le préfet d'Eure-et-Loir et la préfète de l'Orne communiquent : une enquête publique est prescrite par arrêté inter-préfectoral des départements de l'Eure-et-Loir et de l'Orne sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la SARL du Brosseron, dont le siège social est situé 1, rue de la Levée, lieu dit « Le Brosseron », 28190 Saint-Arnoult-des-Bois, concernant le projet de restructuration de l'élevage de volailles de chair situé à la même adresse.

Ce projet comporte un plan d'épandage du fumier de volailles issu de son activité sur les 7 communes suivantes : Favières, Landelles, Saint-Arnoult-des-Bois, Thimert-Catelles (Eure-et-Loir), Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne et Saint-Germain-des-Grois (Orne).

Les communes situées dans le périmètre d'affichage (3 km) déterminé par la rubrique 3660 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sont : Saint-Arnoult-des-Bois, Billancelles, Courville-sur-Eure, Fontaine-La-Guyon, Landelles, Mittainvilliers-Vérigny et Saint-Lupercé.

Le préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'enquête publique sera ouverte pour une durée de 32 jours du lundi 18 octobre 2021 à 9 heures au jeudi 18 novembre 2021 à 19 heures. Elle aura lieu en mairies de Saint-Arnoult-des-Bois (département d'Eure-et-Loir), commune d'implantation du projet et siège de l'enquête publique, et Sablons-sur-Huisne (département de l'Orne) où les pièces du dossier constitué par le pétitionnaire dont les études d'impact et de dangers et leur résumé non technique, ainsi que l'avis du Conseil général de l'environnement et du développement durable, autorité Environnementale et la réponse du porteur du projet seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de ces deux mairies.

Ce dossier sera également tenu à la disposition du public sur les sites Internet des préfectures d'Eure-et-Loir et de l'Orne :

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours> et <http://www.orne.gouv.fr/les-enquetes-publiques-r3297.html>

Le dossier sera également consultable, sur un poste informatique, à la préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres, et à la cité administrative, place Bonet à Alençon.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Stéphane COUVE, gérant de la SARL du Brosseron e-mail : stephanecouve@gmail.com

Les avis émis par les collectivités territoriales seront mis à disposition du public sur les sites internet des préfectures d'Eure-et-Loir et de l'Orne susvisés, au fur et à mesure de leur réception.

M. Jean-Paul PUYFAUCHER, commissaire enquêteur, chargé de mission auprès du médiateur EDF, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- en mairie de Saint-Arnoult-des-Bois (28) : 1, rue de l'École :
- lundi 18 octobre 2021, de 18 heures à 19 heures ;
- lundi 8 novembre 2021, de 16 h 30 à 19 heures ;
- jeudi 18 novembre 2021, de 16 h 30 à 19 heures ;
- en mairie de Sablons-sur-Huisne (61) 19, rue du Maréchal-Leclerc, Condé-sur-Huisne ;
- samedi 30 octobre 2021, de 10 heures à 12 heures.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les registres d'enquête papier mis à sa disposition en mairies de Saint-Arnoult-des-Bois et Sablons-sur-Huisne, aux jours et heures d'ouverture au public, les adresser au commissaire enquêteur par voie postale en mairie de Saint-Arnoult-des-Bois, (celles-ci ainsi que les observations écrites remises au commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête) ou les adresser par voie électronique à l'adresse e-mail pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront consultables sur les sites Internet mentionnés plus haut, après avoir été anonymisées).

A l'issue de la procédure réglementaire, Mme le Préfet d'Eure-et-Loir et Mme la Préfète de l'Orne accorderont l'autorisation environnementale sollicitée ou prononceront un refus, par arrêté motivé.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, en mairies de Saint-Arnoult-des-Bois, Billancelles, Courville-sur-Eure, Fontaine-la-Guyon, Landelles, Mittainvilliers-Vérigny, Saint-Lupercé, Thimert-Catelles, Favières, Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne et Saint-Germain-des-Grois, ainsi qu'à la préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres et à la préfecture de l'Orne, 39, rue Saint-Blaise à Alençon.

Ces documents seront également consultables, pendant la même période, sur les sites Internet des préfectures de l'Eure-et-Loir et de l'Orne : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees> et <http://www.orne.gouv.fr/rapports-et-conclusions-des-commissaires-r882.html>

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE MATÉRIAUX DE CARRIÈRES (S.E.M.C) À HANCHES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet d'Eure-et-Loir communique :

Une enquête publique unique concernant les demandes d'autorisations environnementales au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et au titre des installations, ouvrages, travaux et aménagements (loi sur l'eau - IOTA) présentées par la Société d'Exploitation de Matériaux de Carrières (S.E.M.C), dont le siège social est situé, chemin de la Sablière Jaune, RN 20, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon, est prescrite par arrêté préfectoral. Cette enquête qui concerne l'exploitation de la carrière située au lieu-dit « Les Petits Buissons » sur la commune de Hanches, pour une durée de 32 jours, du vendredi 12 novembre 2021, à 9 heures, au lundi 13 décembre 2021, à 17 h 45.

Cette enquête concerne les communes de Hanches, (commune d'implantation) ainsi que Gas, Epernon, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Bailleau-Armenonville, Houx (28) et Emancé (78) (communes du périmètre).

Les informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. FOURNIER, directeur général de S.E.M.C, e-mail : [sfournier@secm-granulats.fr](mailto:sfourmier@secm-granulats.fr)

Le dossier comprenant notamment les études d'impact, de dangers et leur résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de Hanches. Le dossier numérique complet sera également consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours/> et en consultation sur poste informatique à la préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres.

M. Jean-François ROLLAND, délégué régional d'Air France pour le secteur Proche-Orient, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations et propositions du public aux jours et heures suivants en mairie de Hanches, 30, rue de la Barre :

- Vendredi 12 novembre 2021, de 9 heures à 12 heures.
- Vendredi 26 novembre 2021, de 15 h 45 à 17 h 45.
- Lundi 13 décembre 2021, de 15 h 45 à 17 h 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les registres d'enquête papier mis à disposition en mairie de Hanches, aux jours et heures d'ouverture au public, les adresser au commissaire enquêteur par courrier, en mairie de Hanches, 30, rue de la Barre, 28130 Hanches (celles-ci seront annexées au registre d'enquête) ou les envoyer par voie électronique sur pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront insérées de façon anonymisée sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir).

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant 1 an à la préfecture d'Eure-et-Loir, Bureau des procédures environnementales, place de la République à Chartres, ainsi qu'en mairies de Hanches, Gas, Epernon, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Bailleau-Armenonville, Houx et Emancé.

Ces documents seront également consultables, pendant la même période, sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees>.

A l'issue de la procédure réglementaire, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera les autorisations sollicitées assorties de prescriptions ou prononcera des refus par arrêté motivé.

991706

SIMPLICITÉ

COM VOUS VOULEZ !

SOCIÉTÉS, PARTICULIERS
publiez votre
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE

- Rédigez votre annonce à l'aide de nos modèles
- Réglez par CB
- Téléchargez votre attestation

RENDEZ-VOUS SUR
grandpublic.centrefrance-officielles-legales.com

centrefrance-officielles.com
Publication sur toute la France

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

ANIMAUX

PERDUS TROUVÉS

PERDU CHATTE GRISE CLAIRE, place des Épars à Chartres. _ Tél. 06.24.58.83.33/02.37.99.85.33. 995932

VÉHICULES

VENTE BREAKS

VOLKSWAGEN

PASSAT SW, BVA, diesel, 16 cm³ 120 ch., CT OK, atelage, carnet entretien vw, 2015, blanche, 132.600 km, 12.000 €. _ Tél. 06.12.85.64.66. 993429

VENTE 4 X 4

HYUNDAI

HYUNDAI TUCSON, CRDi, 4 VD, 38.300 km, 16.500 €. _ Tél. 06.79.76.86.89. 993176

EMPLOIS

DEMANDES EMPLOI

JARDINIER entretien jardin (taille de haie, tonte, ramassage de feuilles, élagage), 15 ans d'expérience, possède son matériel, secteur Chartres, règlement chèque emploi service. _ Tél. 06.71.21.58.73. 973402

POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES

Une équipe dédiée à votre service

0 826 09 01 02

Service 0,18 €/ min + prix appel

centrefrance-officielles.com CentreFrance Publicité